CAHIER D'ACTEUR

Les Gardien.ne.s de la Seine

LA SEINE EN COMMUN

CONTACT :

bonjour@laseineencommun.org

PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE :

Les Gardien.ne.s de la Seine est un collectif pluridisciplinaire soutenu par l'association Wild Legal. Ensemble, ils forment La Seine en commun. Les Gardien.ne.s de la Seine s'engagent à préserver les intérêts fondamentaux du fleuve afin d'assurer la mise en œuvre et l'application pleine et entière des droits prévus dans la déclaration de la Seine.

Dans un contexte d'extinction massive de la biodiversité
- la plus importante depuis la disparition des dinosaures
- et de réchauffement climatique, une remise en question du rapport au vivant devient cruciale.

SYNTHÈSE DE LA CONTRIBUTION

Un nouveau monde

À travers ce récit, le collectif montre l'alliance du fleuve avec tous les humains sans exception et les non-humains. Inspiré par le mouvement mondial pour la reconnaissance des droits de la Nature, Les Gardien.ne.s se mobilisent pour défendre ce fleuve et réinventer un rapport à la Seine qui soit à la fois juste et équitable et non motivé par des critères financiers ou utilitaristes, afin de proposer des solutions pour un tournant civilisationnel face à la crise écologique.

Une autre espèce de monde

Moi, Seine, je prends ma source en Côte-d'Or près de Dijon et je me jette au Havre, des centaines de kilomètres plus loin. J'accueille une trentaine d'espèces de poissons, diverses espèces d'oiseaux, d'amphibiens, d'insectes et de végétaux (parmi,eux : anguille, carpe, brochet, mouettes rieuses, martins-pêcheurs, canards colverts, hiboux grand duc, platanes, saules, fougères, roseaux, etc.). Depuis des décennies, sur mes abords en friche, je suis aussi l'abri d'hommes, des femmes, parfois des familles entières que la ville et ses services éloignent comme s'ils n'avaient pas les mêmes droits que d'autres : cette pratique qui relève du racisme environnemental. Ces peuples végétaux animaux et humains tout comme moi sont fragiles, j'en suis solidaire : ils constituent mon écosystème.

Prévert chante que je me la coule douce, le jour comme la nuit.

Mais je travaille aussi pour vous : je transporte vos marchandises, je vous fournis de l'eau potable, de la fraîcheur en été, des bains face aux canicules, je refroidis vos centrales nucléaires, j'accueille sur mes berges vos aménagements, vos bases de loisirs, vos apéritifs et vos quais animés pour la fête.

Prévert chante que j'ai de la chance, que je n'ai pas de souci !

Mais des soucis, je n'en manque pas : mon débit baisse, je m'assèche, l'agriculture et l'industrie m'empoisonnent de rejets toxiques, des projets démesurés surexploitent mes capacités, des canaux emprisonnent mes flux jusqu'à mettre en danger tout mon écosystème.

Sous-Titre 2

Arrêtons nous ici, par exemple, à Vitry-sur-Seine sur le site de l'ancienne centrale EDF, dans le secteur des Ardoines, à proximité de mes berges. Voici Thermo-sur - Seine, un projet de méga-incinérateur pour alimenter le nouveau réseau de chauffage urbain de Paris et de 16 communes. Le brûlage annuel de ses 450 000 tonnes de CSR ne ferait que s'ajouter à la pollution de l'air et du bruit sur une portion de Seine (entre Ivry-sur-Seine et Choisy-le-Roi) déjà surexposée. La santé de tout mon écosystème s'en trouverait aggravée. Ses promoteurs justifient cet incinérateur gigantesque par une logique de décarbonation. Pourtant, ses pollutions nombreuses, oxydes d'azote, dioxines, furanes, métaux lourds, particules fines et ultrafines, perturbateurs endocriniens, et le trafic routier généré pour ses déchets le rendent incompatible avec un projet écologique.
Thermo-sur-Seine ne correspond pas à la stratégie d'adaptation au changement climatique de mon bassin qui prévoit, pour toutes et tous sans exception, la renaturation de mes berges dans cette portion du fleuve avec la création d'un futur parc et la restauration des continuités écologiques entre la confluence de la Marne et le sud de Vitry-sur-Seine

Alors que faites-vous pour me protéger ? Qui prend les décisions à mon sujet ? Les acteurs à l'origine de ce projet ? Haropa Port, VNF, l'État, les collectivités ?

Pour Voies Navigables de France, par exemple, le projet Thermo-Sur-Seine prouve que "les voies navigables peuvent jouer un rôle majeur dans la transformation des modèles industriels. Le fleuve n'est plus seulement un support de navigation : il devient un levier essentiel pour la réindustrialisation, l'économie circulaire, la résilience des chaînes logistiques et la décarbonation des territoires."
Voies Navigables de France me considère comme "un axe stratégique", "un corridor logistique au cœur de l'économie francilienne". En m'adaptant à la circulation de barges de grand gabarit pour des transports massifiés, en

aménageant mes rives de nouveaux ports de déchargement, j'apporterais une solution aux pollutions et aux impacts carbone du trafic routier. Pour VNF, comme pour Haropa Ports ou les porteurs de projet de Thermo-Sur-Seine, je serai une "infrastructure existante, disponible et faiblement émettrice de gaz à effet de serre". Pourtant, je pourrais leur objecter que beaucoup de transports de matières dont ils parlent pourraient être évités, d'autant quand il s'agit de déchets dont la loi préconise la réduction. Je pourrais aussi leur objecter que ces transports ne sont que les derniers kilomètres de transports routiers supplémentaires (on parle d'un rayon de 300km), générés par une activité (le transport de déchets) que les trajectoires carbone intiment de limiter.

Je n'y trouve pas mon intérêt.

L'installation de ce quatrième incinérateur dans la commune la plus peuplée du Val-de-Marne au lourd passé industriel serait dangereuse pour la santé d'une population dont je suis solidaire. Les villes populaires qui longent mon lit en amont de la capitale sont l'objet d'une grande spéculation foncière.
On ne me demande jamais mon avis. Mais on ne demande pas non plus celui des populations qui y résident, encore moins lorsqu'elles sont non blanches. Il arrive que, pour elles, je me retrouve être la seule terre d'accueil. J'ai pourtant mes humeurs imprévisibles et dangereuses : ces populations risquent d'être les premières victimes de mes crues et de mes inondations.

Les aménagements sont décidés selon des chaînes de décision obscures, ce qui est d'ailleurs un des plus importants reproches que font les riverains de Thermo-Sur-Seine. Personne ne leur a demandé leur avis. Sur mes berges, alternent gentrification, parfois réelle, parfois faussement promise, et maintien de zones industrielles de grande capacité souvent au service de la capitale, sous prétexte que mes rives seraient déjà artificialisées et polluées. Ne pourrait-il pas y avoir plus de place pour mes droits et pour les droits de celles et ceux dont je suis solidaire ?

Si personne ne défend mes intérêts et ceux de mon écosystème, je réclame le droit de pouvoir plaider.

Des droits, pour une portion de fleuve ? Étonnant, je vous l'accorde. Car à vos yeux, du moins aux yeux de votre loi, je suis chose commune. Et quel genre de chose a des droits ? Aucune. Je réclame donc le statut de personne morale, en vertu duquel je réclame des droits propres. Encore plus étonnant ? Mais regardons mieux à qui j'ai affaire !

Haropa, Voies Navigables de France, l'État : juridiquement, qui sont ces acteurs ? Des personnes morales ! Au combat du plus humain, l'arbitre Loi a décidé que les acteurs à l'origine de ce projet étaient plus des personnes, des sujets de droit que moi.

Moi, portion de Seine, j'affirme que je suis une entité vivante et une communauté singulière, plurielle, composée d'êtres humains et autres qu'humains intimement liés entre eux, unis par un héritage hydrologique, géologique, écosystémique et historique commun.
Moi portion de Seine, je suis solidaire de ceux et celles qui, au plus proche ou non loin de mes rives, là où la ville est restée informelle, en friche, se retrouvent dans des refuges précaires, des foyers ségrégués, des espaces éphémères où ces personnes restent autorisées, à s'amuser, à se retrouver, à pratiquer leur loisir, leur culture, leur religion. Tout comme moi, ces hommes et ces femmes participent à l'activité, de la logistique, du déchet, du transport, à l'économie même de ce territoire. Tout comme moi, leurs droits sont bafoués. Quand mes eaux deviennent une menace, ces personnes ne font pas partie des priorités de secours : elles sont éloignées des services publics.

Ainsi, je réclame me voir garantir, au minimum :
Le droit d'exister, de prospérer et d'évoluer,
Le droit de jaillir et de m'écouler librement,

Le droit d’exprimer mon caractère sauvage,
Le droit de remplir mes fonctions essentielles dans mon écosystème et de m’autoréguler afin de conserver mon équilibre naturel,
Le droit de ne pas être polluée,
Le droit d’alimenter et d’être alimentée par des aquifères durables,
Le droit à la conservation de ma biodiversité et de mes paysages naturels,
Le droit à la régénération et à la restauration.

Mais aussi,

Des droits bioculturels des communautés qui m’habitent
Le droit de voir les personnes abritées et protégées de mes humeurs, de mes crues.
Le droit à la santé, en osmose avec la santé des humains et vivants autres qu’humains
Le droit à la convivialité, à la culture
Le droit pour ceux et celles qui résident là, qui travaillent là de décider de tout aménagement sur le fleuve et sur mes rives.

Une autre espèce de monde

Concentrez-vous.
Imaginez un monde où tous ces droits me seraient accordés.
Un monde où les moyens me seraient donnés pour me défendre face à ce gigantesque chantier et tous les autres. Un monde où l’on se soucierait de ce qu’on laisse à la terre, où les sociétés à l’origine de tels projets auraient des comptes à rendre, et seraient tenues de rembourser leurs dettes écologiques, sociales et coloniales. Un monde à la mesure de Seine, après la démesure que nous lui avons imposée. Un monde où l’on reconnaîtrait que les humains et autres qu’humains ne peuvent être séparés juridiquement car ils font partie d’un même écosystème, unis par des relations d’interdépendance.

De cet autre espèce de monde, me proviennent déjà des échos :
- Moi, Lagune Mar Menor en Espagne, depuis le 30 septembre 2022, à l’issue d’une initiative législative populaire, la loi m’accorde le statut de “sujet indissociablement biologique, environnemental, culturel et spirituel”. À ce titre, j’ai le droit d’exister, d’évoluer naturellement, d’être protégée, restaurée et entretenue.
- Moi, fleuve Whanganui et terres ancestrales maoris en Nouvelle Zélande, j’ai, depuis 2017, le droit d’exister, d’évoluer naturellement, d’être protégé, restauré et entretenu.
- Moi, fleuve Atrato de Colombie, j’ai été reconnu comme un sujet de droit, car il a été reconnu que droits humains et droits du fleuves ne vont pas l’un sans l’autre. J’ai le droit d’exister, d’évoluer naturellement, d’être protégé, restauré et entretenu.
- Moi, Nature d’Équateur (aussi appelée Pachamama), depuis l’adoption d’une nouvelle constitution en 2008, j’ai droit au maintien et à la régénération de mes cycles vitaux.

Unissons nos voix, Gardiens et Gardiennes des fleuves, des océans, des montagnes et des forêts. Osons affirmer : Nous ne protégeons pas la Nature, nous sommes la Nature qui se défend.